

## Nos quartiers Bas-Pays et Trois-Communes labellisés "Cité Éducative" !

**Le Comité Interministériel des Villes qui s'est réuni samedi 29 janvier à Grenoble a annoncé la labellisation de 74 nouvelles cités éducatives dans toute la France. Le dossier de candidature que nous avons monté pour les quartiers Bas-Pays et Trois-Communes a été retenu : Romainville fait désormais partie des nouvelles villes labellisées "Cités Éducatives".**

Le choix du périmètre s'est porté sur les quartiers du Bas-Pays et des Trois-Communes sur la base d'indicateurs urbains et sociaux, mais aussi sur celle du volontarisme des élu-e-s et d'une stratégie ambitieuse et partagée par les nombreux-ses acteur-ric-e-s et partenaires qui y interviennent, afin de rompre avec la fracture territoriale et urbaine qui caractérise ces deux quartiers, mais aussi avec le sentiment d'enclavement dont souffrent leurs habitant-e-s.

*"Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires et Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif et Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et réussite de la jeunesse et aux Sports, se joignent à moi pour dire leur grande satisfaction. Les habitant-e-s de ces deux quartiers représentent 30% de la population romainvilloise. Cette labellisation est la reconnaissance du travail que nous menons depuis 18 mois avec les acteur-ric-e-s de ces quartiers et les services de la Ville pour produire une véritable égalité territoriale sur notre commune. C'est aussi la consécration du travail que nous avons mené lors des Assises de l'enfance et de la jeunesse en 2020 avec l'ensemble de la communauté éducative, les parents, les enfants et les jeunes, pour adapter nos politiques publiques à leurs besoins et favoriser leur réussite et leur émancipation, de la naissance à l'entrée dans le monde professionnel"* François Dechy, Maire de Romainville

Concrètement, cela signifie beaucoup pour les jeunes et les acteur-ric-e-s de l'éducation des deux quartiers :

- Des fonds supplémentaires pour les collèges de secteur
- Un suivi personnalisé et accru de nos enfants et jeunes, dès la naissance et jusqu'à l'insertion professionnelle
- Une coordination renforcée de tous les acteur-ric-e-s du territoire : Caf, Éducation nationale, clubs sportifs, animateur-ric-e-s, parents, lieux culturels, associations, acteur-ric-e-s de la vie économique, de la santé, de la lutte contre les discriminations
- Le financement de nouvelles places en crèche

L'école, au centre du dispositif, verra son rôle valorisé pour endiguer les logiques de décrochage. Par ailleurs, l'accès aux ressources, aux transports, la découverte de filières de formation, le lien avec les équipements du territoire, seront facilités par la constitution d'un solide maillage territorial.

*"Les témoignages des maires et élu-e-s, des mouvements d'éducation populaire, des chercheurs, des entreprises, des associations et fondations partenaires de ce dispositif m'invitent à penser qu'il est une véritable chance pour ouvrir davantage les possibles pour nos jeunes, leur donner la confiance et les clés de l'émancipation. Nous nous en saisisons dès notre rencontre avec ses réseaux de coordination nationaux et régionaux, dont j'inviterai les membres à se rendre avec moi sur le terrain, dans nos quartiers Bas-Pays et Trois-Communes, afin de faire connaissance avec leurs nombreux-ses acteur-ric-e-s et engager les premières réflexions et actions communes dès que possible. Il est de notre devoir d'œuvrer pour que chacun-e de nos enfants, chacun-e de nos jeunes, puisse croire en ses capacités, en son talent et en ses chances de réussite. Que vive l'excellence pour toute la jeunesse romainvilloise"* François Dechy, Maire de Romainville

### Contact :

Cabinet du Maire

[jdenzler@ville-romainville.fr](mailto:jdenzler@ville-romainville.fr)

